

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 17 décembre 2010

DÉLIBÉRATION N° CG-2010/12/17-4/17

Commission n° 4 - Solidarités, Santé Publique et Logement
Rapporteur : AUTREUX Lydie

OBJET : Projet régional de santé : adresse du Conseil général de Seine-et-Marne à l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France.

Soucieux de favoriser l'accès équitable de tous les Seine-et-Marnais à une offre de santé publique de qualité, le Département met en œuvre depuis 2009 une politique volontariste en faveur de la démographie médicale aux côtés de ses partenaires.

Guidé par l'esprit de concertation qui a présidé à l'élaboration de son projet de territoire, il a organisé en novembre dernier les premières Assises départementales de la Santé en Seine-et-Marne afin d'enrichir le dialogue entre les acteurs de la santé, en présence de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France, nouvelle autorité régionale en matière de santé.

En s'adressant aujourd'hui à l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France, le Département fait entendre la voix des Seine-et-Marnais, porteurs d'attentes et de propositions exigeantes et réalistes, qui revendiquent la juste place de leur département dans la dynamique métropolitaine, en particulier en matière de santé.

Il entend ainsi poursuivre son engagement à faire prospérer une Seine-et-Marne du 21ème siècle qui prenne toute sa place en Ile-de-France et toute sa part aux débats qui concernent la vie des Seine-et-Marnais.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la loi n° 2009-879 en date du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

D'APPROUVER la présente adresse à l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France relative à la prise en compte des spécificités et des besoins seine-et-marnais dans l'élaboration du Projet Régional de Santé.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ